

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

N° de demande : 2007-2469
Catégorie : Catégorie B3.11 (Nouveaux organismes nuisibles)
Produit : Poudre d'acide borique pressurisée Perma-Dust de marque Prescription Treatment
N° d'homologation : 27023
Matière active (m.a.) : Acide borique
N° de document de l'ARLA : 1466038

Contexte

La poudre d'acide borique pressurisée Perma-Dust de marque Prescription Treatment (Prescription Treatment brand Perma-Dust Pressurized Boric Acid Dust) (n° d'homologation 27023) est homologué depuis le 30 avril 2002. Le produit est homologué pour le traitement des fentes et fissures en vue de lutter contre les fourmis, les fourmis charpentières, les blattes, les grillons, le lépisme argenté et les perce-oreilles dans les immeubles résidentiels, commerciaux et industriels ainsi que dans le matériel de transport (autobus, bateaux, etc.). Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

Cette demande vise à modifier l'homologation de la poudre d'acide borique pressurisée Perma-Dust de marque Prescription Treatment pour y ajouter de nouveaux organismes nuisibles.

Évaluation des propriétés chimiques

Une telle évaluation n'est pas requise en l'absence de modification aux propriétés chimiques du produit.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation toxicologique et professionnelle n'est requise en l'absence de modification à la formulation, aux doses et aux méthodes d'application du produit.

Évaluation environnementale

Une telle évaluation n'est pas requise car l'ajout d'organismes nuisibles aux allégations figurant sur l'étiquette du produit n'entraîne aucune modification au profil d'emploi, notamment aux sites.

Évaluation de la valeur

Trois études visant à mesurer l'efficacité du produit ont été présentées en appui aux allégations proposées. Quatorze organismes nuisibles (la punaise des lits, le tribolium brun de la farine, les larves de la pyrale indienne de la farine, l'araignée-loup, le scorpion *Centruroides exilicauda*, la fourmi d'Argentine, la fourmi charpentière, la blatte germanique, la blatte américaine, le lépisme argenté, la puce du chat, la tique sanguine, la tique américaine du chien et les mille-pattes) ont fait l'objet d'essais.

D'après les données sur l'efficacité présentées, les allégations d'efficacité mentionnées sur l'étiquette contre les larves de la pyrale indienne de la farine, les tribolium, les mille-pattes et la punaise des lits sont confirmées. Quant aux allégations d'efficacité contre le psoque, le tétranyque du trèfle, la stégobie des pharmacies, la thermobie, les dermestidés, les trogodermes, les charançons des graines, les larves de la pyrale du chocolat, le cloporte vulgaire, le cloporte commun, les diploptides et les araignées, elles sont confirmées par l'extrapolation des données sur l'efficacité présentées.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation en vue d'ajouter les organismes nuisibles suivants à l'étiquette de la poudre d'acide borique pressurisée Perma-Dust de marque Prescription Treatment : la punaise des lits, les larves de la pyrale indienne de la farine, les tribolium, les mille-pattes, le psoque, le tétranyque du trèfle, la stégobie des pharmacies, la thermobie, les dermestidés, les charançons des graines, les larves de la pyrale du chocolat, le cloporte vulgaire, le cloporte commun, les araignées et les diploptides.

Références

- | | |
|---------|--|
| 1397442 | 2003, Value Summary, DACO: 10.1 |
| 1397443 | 2003, Value Summary, DACO: 10.1 |
| 1397444 | 2003, Value Summary, DACO: 10.1 |
| 1397445 | 2003, Laboratory bioassay to determine the efficacy of a directed spray of Perma-Dust Pressurized for the control of bed bugs (<i>cimex lectularius</i>), 02/640 Version 3, DACO: 10.2 |

- 1397446 2003, Evaluation of Perma-Dust Pressurized Boric Acid Dust in the Control of the Indian Meal Moth and Bark Scorpion, 248-03, DACO: 10.2
- 1397447 2003, Evaluation of Residues of Perma-Dust Pressurized Boric Acid Dust and Tri-Die Pressurized Silica + Pyrethrin Dust in the Control of the Argentine Ant, Carpenter Ant, Silverfish, Confused Flour Beetle, Indian Meal Moth, Cat Flea, American Cockroach, Brown Dog Tick, American Dog Tick, Centipede, Wolf Spider, and Bark Scorpion
- 1397448 2007, Description of Pest Problem, DACO: 10.2.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.